



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-460>

Département(s) de publication : **32**

Annonce n° **26-460**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Communauté de Communes D'Artagnan en Fezensac

Correspondant : MME Barbara NETO, Présidente

Adresse : complexe des Cordeliers, 18 rue des Cordeliers, B.P. 28 32190 VIC-FEZENSAC

Coordonnées :

Téléphone : 0562648963

Courriel : correspondre@aws-france.com

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://www.ladepeche-marchespublics.fr>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Accompagnement de la CCAF dans la mise en oeuvre de son PACTE TERRITORIAL France Rénov'

Lieu d'exécution : 18 Complexe des Cordeliers, 32190 VIC-FEZENSAC

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : La mission Suivi Animation consiste à accompagner la Communauté de communes d'Artagnan en Fezensac (CCAF) dans la mise en oeuvre de son PACTE TERRITORIAL France Rénov' en partie sur les volets 1 et 2 ; et sur le volet 3 en tant que « Mon Accompagnateur Rénov' » ou AMO

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : Les volets 1 et 2 du Pacte s'adresseront à l'ensemble des publics, quel que soit leur niveau de revenus, et couvriront toutes les thématiques de la rénovation de l'habitat. Le volet 3 sera spécifiquement ciblé sur les publics à revenus très modestes, modestes et intermédiaires, afin de garantir une attention particulière aux ménages les plus vulnérables

Refus des variantes.

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

à compter du 01/03/2026 et jusqu'au 28/02/2029

Section 5 - Conditions relative au marché

Cautionnement et garanties exigés : Cf. Cahiers des charges

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : - Calendrier de versement Le règlement des prestations interviendra mensuellement après état du service fait pour chacune des missions par le pouvoir adjudicateur. - Demandes de paiement Les demandes de paiement sont présentées au pouvoir adjudicateur et sont réglées par lui. Elles sont établies compte tenu de l'avancement des missions et ne peuvent être présentées qu'à l'issue de chaque prestation. La demande de paiement est datée et comporte, selon le cas : - le nom ou la raison sociale du créancier - le cas échéant, le numéro de SIREN ou de SIRET - le numéro du compte bancaire ou postal - la désignation de l'organisme débiteur - la date d'exécution des prestations - le montant des prestations admises, établi conformément aux stipulations du marché, hors TVA et, le cas échéant, diminué des réfections - les montants et taux de TVA légalement applicables ou, le cas échéant, le bénéfice d'une exonération - le montant total TTC des prestations livrées ou exécutées (incluant, le cas échéant le montant de la TVA des travaux exécutés par le ou les sous-traitants) - la date de facturation - en cas de groupement conjoint, pour chaque opérateur économique, le montant des prestations effectuées par l'opérateur économique - en cas de sous-traitance, la nature des prestations exécutées par le sous-traitant, leur montant total hors taxes, Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de compléter ou de rectifier les demandes de paiement qui comporteraient des erreurs ou seraient incomplètes. Dans ce cas, il doit notifier au titulaire la demande de paiement rectifiée

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services : Le membre du groupement d'opérateurs économiques, désigné dans le marché comme mandataire, représente l'ensemble des membres du groupement, vis-à-vis du pouvoir adjudicateur, pour l'exécution du marché. En cas de groupement conjoint, le mandataire est solidaire, si l'acte d'engagement le prévoit, de chacun des autres membres du groupement dans les obligations contractuelles de celui-ci à l'égard du pouvoir adjudicateur jusqu'à la date à laquelle ses obligations prennent fin. En cas de groupement solidaire, chacun des membres du groupement est engagé financièrement pour la totalité du marché et doit pallier une éventuelle défaillance des autres membres du groupement

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en français : français

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

Autres renseignements demandés : Renvoi au règlement de la consultation

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 23/01/2026 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : CCAF

Renseignements complémentaires : Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.ladepeche-marchespublics.fr> Code NUTS : FRJ24 Valeur estimée hors TVA : 75 000,00 euro(s) Modalités d'ouverture des offres : Date: 23 janv. 2026 Lieu : VIC-FEZENSAC Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Pau, 50 Cours Lyautey, BP 543 64010 Pau Tél : 0559849440 Fax : 0559024993Mel : greffe.ta-pau@juradm.fr Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Pau, 50 Cours Lyautey, BP 543 64010 Pau Tél : 0559849440 Fax : 0559024993Mel : greffe.ta-pau@juradm.fr

Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus :

Communauté de Communes d'Artagnan en Fezensac : VIRGINIE AVEZAC

Coordonnées :

Courriel : dgs@dartagnanenfezensac.com

Adresse internet : <http://www.ladepeche-marchespublics.fr>

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus :

Communauté de Communes d'Artagnan en Fezensac : VIRGINIE AVEZAC

Coordonnées :

Courriel : dgs@dartagnanenfezensac.com

Adresse internet : <http://www.ladepeche-marchespublics.fr>

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :

Communauté de Communes d'Artagnan en Fezensac : VIRGINIE AVEZAC

Section 14 - Informations complémentaires

Date d'envoi du présent avis à la publication : 05/01/2026